

[Text]

getting participating railroaders still working for the railroad to agree, and if necessary, in encouraging government to contribute a little towards updating these pensions. On that note I will forgo any further questioning for the time being.

Mr. Trudel: Mr. Chairman, quite a bit has been said about the cost of living and the pension. Nevertheless I would like to ask one or two questions regarding a proposal that was submitted by a 40-year employee who is now retired; I believe his name is Worraker. Are you gentlemen at the head table familiar with the proposal this man has made regarding the CNR pension fund?

Mr. MacMillan: I am not—I am sorry. What is his name again, please?

Mr. Trudel: His name is Mr. Worraker.

Mr. MacMillan: No, sir, I am not familiar with it.

Mr. Trudel: This appeared in the Montreal Star of May 3, 1969, and it discussed quite lengthily the CNR pension fund. As the witnesses are not familiar with this, there is a proviso here which I think was touched on previously where the working staff of 85,000 could be participating through their credit union on this joint board. This would be an expensive proposition but according to the calculations in this article it would bring \$120 a month to some of the pensioners who have been mentioned previously—I imagine on a gradual scale depending on the participation.

But there is also another aspect that I would like to discuss—and I think it was touched, on—regarding NHA mortgages. I have had several representations regarding the possibility of borrowing from the fund. The people are citing particularly instances where the CNR is jointly using some of the funds. They have mentioned this to me. I have no proof, but in this article it says that in Calgary, CN Investment Division and Paragon Enterprises Ltd. are sharing the cost of the building of Place Concorde, a 36-storey, two-tower apartment and shopping complex. There is an inference here that the funds are coming from the pension fund. I wonder if I could get some comments on that, Mr. Chairman.

Mr. MacMillan: I could not confirm the name Mr. Trudel, but there is a joint venture in Calgary with respect to an apartment block. That is correct.

[Interpretation]

accepter aux syndicats qu'ils fassent agréer par les cheminots, qui sont toujours à l'emploi des chemins de fer, et au besoin d'encourager le gouvernement à contribuer un peu à l'augmentation de ces pensions. A cet égard, je mets fin à la période de questions qui m'a été accordée.

M. Trudel: On a beaucoup parlé du coût de la vie et des pensions. J'aimerais toutefois poser une ou deux questions relatives à une proposition présentée dans les journaux par un employé qui a quarante ans de service, je pense qu'il s'est retiré depuis. Je crois qu'il s'appelait Worraker. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui connaît la proposition faite par cet ancien employé au sujet de la caisse de pensions du CN?

M. MacMillan: Je ne suis pas au courant, je regrette. Comment s'appelait-il encore?

M. Trudel: Monsieur Worraker.

M. MacMillan: Non, je ne connais pas ce nom.

M. Trudel: Cela a paru dans le *Star* de Montréal, le 3 mai 1969, et on y discutait assez longuement du régime de pensions du CN. Vu que les témoins ne connaissent pas le sujet il y a une disposition entre autres dont il a été question brièvement, à savoir que l'effectif de 5,000 employés pourrait y participer par l'entremise de leur syndicat à cette commission conjointe. Ce serait une proposition assez coûteuse, suivant les calculs qui se trouvent dans cet article. Cela rapporterait \$120 dollars par mois à certains retraités, dont il a déjà été question. J'imagine que cela serait fait sur une échelle graduelle, suivant la participation.

Mais il y a aussi un autre aspect dont je voudrais vous parler relativement aux hypothèques de la Société centrale d'hypothèques et de logement. On m'a souvent demandé d'emprunter de cette caisse. Les gens racontent en particulier les cas où le CN se sert conjointement de cette caisse. On me l'a mentionné. Je n'ai pas de preuves mais dans cet article on dit qu'à Calgary CN Investment Division et Paragon Enterprises Ltd. ont partagé les frais de construction de la Place Concorde, immeuble de 36 étages avec deux tours d'appartements et un centre commercial. On fait allusion aussi que l'argent provient de la caisse de pension. Pourriez-vous apporter quelques précisions, je vous prie.

M. MacMillan: Je ne saurais reconnaître le nom, mais il y a une entreprise conjointe à Calgary au sujet d'un immeuble à appartements. C'est juste.